

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20250911_P_114
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec « MARIE CHARLOTTE ABRIAL » pour des ateliers langage des signes à destination des jeunes enfants et leur parent dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et Accompagnement des Parents (REAAP) pour les journées de la parentalité.

Le Président,

N° 20250911_P_114

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Marie-Charlotte ABRIAL
Intervenante communication gestuelle
4 rue des Amandine
42340 VEAUCHE**

Pour des ateliers langage des signes le cadre du REAAP pour les journées de la parentalité.

Date : Le samedi 11 octobre 2025

Durée : de 9h30 à 12h30

Participants : Jeunes enfants accompagnés de leur parent

Lieu : Centre Socio Culturel de La Séauve sur Semène

Montant : 330€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 11 septembre 2025

AR Prefecture

043-244301131-20250911-20250911_P_114-AU
Reçu le 19/09/2025

Le Président,

Frédéric GIRODET

